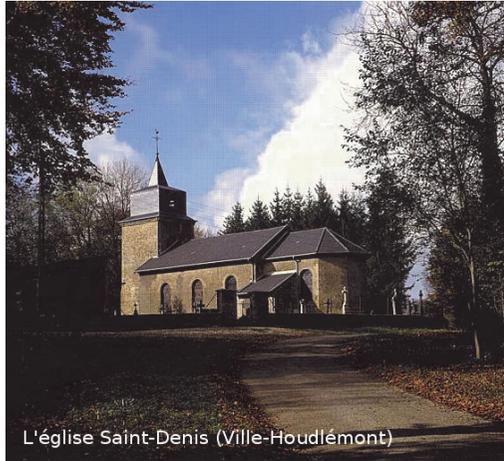


## Pèlerinage à Saint-Denis

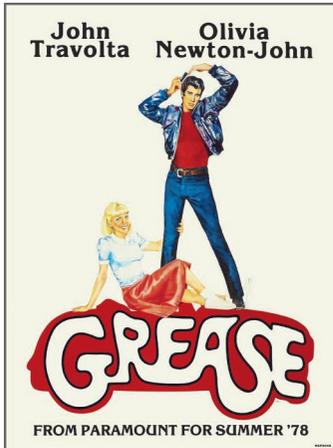
Le vendredi 1er mai prochain, la paroisse de Mussy-la-Ville organise son traditionnel pèlerinage pédestre vers l'église Saint-Denis. Cette église isolée en plein bois est une des plus anciennes de la région. Ses origines remonteraient au XIe siècle.

Le départ du pèlerinage est fixé à 9h30 devant le cercle Saint-Pierre à Mussy. Une messe sera célébrée à 11h00 en l'église St-Denis, elle sera suivie par un barbecue aussi convivial que démocratique. Invitation à toutes et à tous.



L'église Saint-Denis (Ville-Houdlémont)

## Cinéma nostalgie



Une initiative d'Amifer, en collaboration avec les Œuvres Paroissiales, fera revivre, l'espace d'une soirée, la salle de cinéma du Cercle Saint-Remy. Vous êtes nombreux à avoir fréquenté cette salle à l'époque où on y donnait encore deux films par week-end sous l'œil sévère de « la Marguerite » qui vérifiait que les jeunes spectateurs avaient bien l'âge requis pour visionner les films « enfants non admis » tels que le « Docteur Jivago » ou « Le parrain »  
Ce vendredi 8 mai à partir de 19h30, vous retrouverez avec plaisir l'ambiance musicale de Grease avec John Travolta et Olivia Newton-John et de Footloose avec Kevin Bacon.

## Décès

Le samedi 14 mars, la communauté paroissiale a célébré les funérailles de Monsieur Vincent BAILLET, époux de Madame Genna LARUBARBE né à Messancy le 10/01/1967 et décédé à Halanzky le 11 mars 2015.

Retrouvez ces infos et bien d'autres sur <http://www.halanzky.eu/>

## Le sacrement de la Confirmation : Qui, quand, comment... recevoir ?



L'Eglise ayant reçu de son Fondateur Jésus-Christ le pouvoir des clés, elle l'utilise en ouvrant à ses fidèles les canaux de grâces que sont les sacrements de guérison (pardon et onction des 'affaiblis'), de mission ou service (ordination et mariage) et d'initiation chrétienne (baptême, Eucharistie et confirmation). En plus d'être le parcours de celui qui devient chrétien, comme le sont le baptême et l'Eucharistie, la confirmation est le prolongement et l'approfondissement

du baptême. Tout comme le baptême fait passer d'un monde sans Christ à la communauté des enfants de Dieu, la confirmation donne au confirmand le statut de fils ou fille reconnu(e) par Dieu et de frère ou sœur par les chrétiens : elle confirme les grâces reçues au baptême, qui sont « *les dons du Saint-Esprit : 'sur lui repose l'Esprit du Seigneur : esprit de sagesse et d'intelligence ; esprit de conseil et de force ; esprit de science, de crainte du Seigneur et de piété'* » (Is11,2-3). Comme la Pentecôte marque l'effusion de ces dons aux Apôtres pour inaugurer les chantiers universels gigantesques « *annonce de la Bonne Nouvelle et l'Eglise* » (Ac2,1-13), la confirmation se dit la Nouvelle Pentecôte où les confirmands, avec et par ces dons, deviennent les témoins et les acteurs du Christ dans cette Œuvre.

Canoniquement, ce sacrement est conféré à « *un jeune ayant atteint l'âge de raison, conscient de ce que sera sa vie d'adulte, capable d'intérioriser son amour au point de l'offrir* », en général, à des jeunes de 12-14 ans.

Elle est célébrée pendant la messe par l'évêque ou son délégué. Les confirmands renouvellent d'abord les engagements de leur baptême par la profession de foi, ensuite, avec l'imposition des mains et la prière, ils reçoivent la plénitude de l'Esprit-Saint (les dons) et enfin, la 'chrismation' "valide" le sacrement : l'évêque marque le front du confirmand d'un geste de croix fait avec le saint chrême en présence du parrain en disant : «N..., sois marqué de l'Esprit Saint, le don de Dieu ».

Constatant que la solennisation de la profession de foi faisait oublier ou perdre la valeur du sacrement de la confirmation quant à l'accès et à sa nature, nos évêques appellent à la pastorale de sa mise en valeur. C'est ainsi que la profession de foi qui n'est pas sacrement mais passage vers la confirmation sera moins solennelle, célébrée pendant la retraite de la confirmation, en présence des parents, des parrains et des marraines.

A nos chers jeunes confirmands 2015, nous souhaitons une bonne nouvelle Pentecôte !

L'abbé Jean-Marie BIZUMUREMYI

## **Célébrations eucharistiques**

**Mercredi 22 avril à 18h30 : messe avec participation des enfants qui se préparent à la première communion**

*pour Georges Godard et Irma Schiltz,  
pour Madeleine Muller et Alfred Bechet,  
pour Bernhardine Monning, Roland Edon et les défunts de la famille.  
pour Roger Valente,  
pour Julia Magin,*



**Jeudi 23 avril à 18h30 : messe**

*pour les défunts de la famille Monhonval-Nottet,  
pour Jean-Marie Bertin et les défunts de la famille Bertin-Pecheur,  
en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes pour les malades (D.J.).*

**Dimanche 26 avril : à 10h00**

**Confirmation par l'abbé Ganty, vicaire épiscopal**

**Attention : cette messe est programmée à 10h00, soit une demi-heure plus tôt que d'habitude.**

*messe pour les défunts de la famille Lambeaux-Soreil,  
pour Marie-Thérèse Servais et les défunts de la famille Demoulin-Martin,  
pour les défunts de la famille Vilmus-Degenève,  
en l'honneur de Sainte Rita (C.N.)  
en l'honneur du Saint-Esprit (R-L)*

**Mercredi 29 avril à 18h30 : messe avec participation des enfants qui se préparent à la première communion**

*pour la paix et les enfants du monde (J. F.)*

**Jeudi 30 avril à 8h00 : messe fondée**

*pour Hyacinthe Jamin et Félicité Dehay.*

**Dimanche 3 mai à 10h30 : grand messe paroissiale**

*pour Guy Gaillard et les défunts de la famille Gaillard-Widart,  
pour les défunts de la famille Boeur-Yande et Muriel,  
pour Louise Pierre,  
pour les défunts de la famille Monhonval-Nottet,  
pour les défunts des familles Gatelier, Angonèse et Scalcon,  
en l'honneur de Saint Thérèse, en remerciement (R-L).*

**Mercredi 6 mai à 18h30 : messe avec participation des enfants qui se préparent à la première communion**

*pour Jeanne Ambroise et les défunts de la famille Harlange-Ambroise.*

**Jeudi 7 mai à 8h00 : messe**

*pour Gaston Clément et Marguerite Schleich.*

**Dimanche 10 mai à 9h00 : grand messe paroissiale**

**Attention, cette messe est programmée à 9h00 et cela en raison des premières communions à Battincourt**

*pour les défunts des familles Magin, Pivotto et Malnati,  
pour Mariette Bailleux,  
pour les défunts de la famille Mirguet-Voets,  
pour les défunts de la famille Hissette-Douret,  
pour Jeanne Noël et Violette Goëlf,  
pour Alain et Robert Bon,  
pour Arlette Deneff et Yvon Monneau.*